

Interpellation « Les défis de l'IA et la réponse de l'Église »

L'intelligence artificielle (IA) s'invite dans de plus en plus de domaines de notre vie. L'IA ouvrira la voie à des développements innovants. Certains experts pensent d'ailleurs que dans quelques années, on développera des modèles d'intelligence artificielle appartenant à l'intelligence artificielle générale (IAG) qui pourront mieux utiliser les capacités cognitives de l'être humain que les êtres humains les plus intelligents eux-mêmes. D'aucuns craignent qu'il ne soit pas possible de contrôler, limiter ou stopper, si nécessaire, cette technologie à chaque phase de son développement ou de son utilisation. Cela soulève un certain nombre de questions. Quelles limites voulons-nous fixer à l'IA? Un algorithme doit-il et a-t-il le droit de prendre des décisions qui impliquent des êtres humains? Sur quelle conception de l'être humain un algorithme doit-il reposer? Quelles sont les conséquences lorsque des êtres humains établissent des liens émotionnels avec des systèmes d'IA (p. ex. avec des robots spécifiques)? Quel impact l'IA peut-elle avoir sur notre société (p. ex. avec des vidéos falsifiées (*deep fakes*), la perte d'emplois, le bouleversement du marché du travail)? Et quelle est l'importance de ces questions pour la théologie? Pour le savoir, il nous faut un large débat de société. Nous estimons que notre Église doit pouvoir participer à ce débat de manière informée et éclairée.

Cela étant, nous prions le Conseil synodal de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure et de quelle façon la thématique de l'intelligence artificielle (IA) est-elle abordée au Conseil synodal et comment est-elle ancrée au sein de la Maison de l'Église?
- Où le Conseil synodal voit-il un besoin d'agir pour lui-même, la Maison de l'Église et les paroisses?
- Quelles relations le Conseil synodal entretient-il, directement ou par le biais de l'administration, avec d'autres acteurs de la société pour aborder des questions autour de l'IA?
- De la documentation est-elle déjà disponible ou en cours d'élaboration pour les activités paroissiales (p. ex. catéchisme, formation d'adultes)?

Députée au Synode Karin von Zimmermann et 11 cosignataires